

# Regard d'un lecteur marseillais sur votre journal

J'ai profité des derniers viaducs pour rattraper mon retard dans la lecture de RL.

Etant rarement publié, j'ai été très surpris de voir de simples réactions informelles à votre journal publiées sur votre site.

Aussi, je vais essayer de faire un effort de rédaction.

Plutôt que de vous encenser pour (presque) chaque article, considérez qu'y équivaut le fait que je ne vous demande pas de me désabonner de votre lettre d'information (auquel cas, contrairement à ceux qui vous le demandent, je pense avoir encore les facultés intellectuelles pour cela de cliquer sur le lien intitulé « se désinscrire » !).

En effet, je constate que loin de s'essouffler, vos articles sont de mieux en mieux, encore plus informatifs, d'investigation et réfléchis.

Je partage totalement vos positions sur la défense inconditionnelle de la liberté d'expression, qu'en vieillissant, je trouve de plus en plus fondamentale.

Je ne m'attendais pas à rire autant à vous lire, même le 1er avril, avec bien entendu la prouesse de R. Heurtebise sur la Halde.

Les propositions de certains lecteurs d'exprimer ainsi chaque semaine votre sens de l'humour m'apparaissent maintenant indispensables.

J'ai été très touché par les articles autobiographiques de vos chroniqueurs sur mai 68 par l'humanité qu'ils dégagent.

A la recherche de mouvements vraiment laïcs ces dernières années, je n'en ai trouvé aucun à part vous et l'Observatoire Permanent de la Laïcité.

C'est pourquoi, j'ai été très étonné de découvrir il y a quelques mois qu'en réponse à vos lecteurs qui vous réclamaient plus d'actions vous vous présentiez comme un

simple journal laissant l'action aux organisations laïques militantes parmi lesquelles l'UFAL.

Or, il est maintenant manifeste que la direction nationale de l'UFAL, dont est adhérente Brigitte Bré Bayle dans le 13, est de moins en moins laïque et qu'en conséquence il n'y a plus aucune organisation laïque active même si on peut se réjouir que face aux attaques du chanoine du Latran, même la ligue de l'enseignement et autres islamo compatibles ont initié une pétition en faveur de la laïcité.

J'ai aussi envisagé de voter M. Dupont-Aignan ou Corinne Lepage.

C'est pourquoi, je trouve scandaleux qu'aucun de ces deux candidats n'ait pu finalement se présenter à la Présidentielle de 2007.

Ecœuré, pour la première fois de ma vie, je n'ai donc pas voté.

Face au ralliement de C. Le page au Modem et de celui-ci tous azimuts aux municipales, la position de M. Dupont-Aignan me semble de plus en plus crédible.

Je pense également, comme Empédoclatès, qu'on va à l'affrontement que pour ma part j'ai commencé dans mon environnement avec difficultés malgré des succès mitigés depuis une huitaine d'années.

Je ne peux donc que souscrire aux propositions de Selda qui me paraissent très pertinentes.

Aussi, je trouve légitime la recherche d'un signe ou tenue manifestant ostensiblement ses convictions laïques sans être obligé de préciser aux islamiques dans l'espace public jusqu'aux établissements scolaires d'obligation pénale qu'on est laïc – et donc offensés de ne voir que les islamiques être ainsi aussi irrespectueux de la laïcité constitutionnelle française- au risque de se faire poursuivre judiciairement par le ministère public pour agression discriminant la religion islamique (alors qu'elle s'auto discrimine ainsi par son refus de respecter la Constitution française).

Malheureusement, le bonnet phrygien me semble inadapté (à part l'hiver à l'instar des bonnets péruviens !) tout comme les

signes anarchistes ou de libres penseurs (« ni dieu, ni maître ») trop politiquement connotés.

Peut être pourriez-vous lancer un concours à ce sujet !

Comme je l'ai déjà dit, je suis un adepte du harcèlement laïc, comme de plus en plus de vos lecteurs, malgré les positions hostiles du ministère public auquel même les autorités scolaires n'hésitent pas à recourir à la moindre contrariété ? Cependant, je constate que les unes et l'autre sont beaucoup moins combatifs à l'encontre des actions collectives, comme le refus des parents de respecter l'obligation pénale scolaire le lundi de Pentecôte (ce qui n'est pas très laïc par ailleurs ☐ !) malgré les habituels six mois d'emprisonnement risqués et qui s'est traduit cette année par une victoire encore plus éclatante avec le rétablissement de son caractère férié.

Malheureusement, la présence de mères voilées jusque dans les salles de classes des établissements publics scolaires marseillais d'obligation pénale ne semble déranger que moi et surtout pas les syndicats d'enseignants et représentants de parents d'élèves (à part, bien entendu, Brigitte Bré Bayle).

RL est peut être malgré elle en train de constituer une base de données très intéressante par ses derniers articles de fond qui peuvent servir de base de connaissances, de réflexions et d'argumentations très utiles aux laïcs mais dont le caractère chronologique est peu exploitable alors qu'il suffirait de les classer dans un site Internet par thème.

Aussi, je partage totalement l'idée de Selda d'un tel site avec un forum.

Je ne sais pas si les laïcs sont nombreux, mais, au mieux, l'inertie totale, au pire, le collaborationnisme avec les islamiques de mes concitoyens m'affligent.

Pour ma part, depuis plusieurs années, je réagis souvent aux interpellations personnelles des islamiques.

C'est ainsi que suite à une de mes réclamations, la mairie de Marseille m'a demandé de lui signaler les « anomalies » d'islamiques prétendant réserver l'usage exclusif des parcs et jardins publics marseillais, comme celui de la voirie publique, aux seuls islamiques dont un me demandait de quitter

un parc public littoral à défaut de respecter les préceptes islamiques.

Par contre, en matière de tenues revendiquées par les islamiques, il semblerait que les tenues de plage ne soient ni acceptées ni tolérées jusque dans la mer bordant la quasi-totalité du littoral marseillais, qui n'a pas le statut de plage régulièrement ouverte au public avec le « parc balnéaire » du Prado, puisque même la plage des Catalans est fermée 10 mois sur 12 depuis qu'elle est redevenue publique alors que le reste n'est que ports et rochers comme les calanques ou le jardin littoral cité du Pharo.

(Ne prétendez surtout pas, pour rester politiquement correct, que des tenues de plages mouillées osent souillées les costumes-cravates des travailleurs dans les bus de la RTM jusque près d'Aubagne !!!).

Actuellement, je conteste la présence de mères voilées dans le collège de mon enfant.

A noter qu'à la moindre contestation, les autorités scolaires marseillaises répondent systématiquement qu'en aucun cas les cantines scolaires, tout comme les garderies, ne constituent un droit pour les parents travailleurs ni une obligation pour l'administration scolaire en faveur des mineurs de quinze ans, coupant ainsi court à toutes velléités de contestation ; aussi, je comprends encore moins que des menus puissent ainsi respecter des préceptes religieux.

Il se trouve que, bien que scrupuleusement respectueux de la laïcité, c'est à dire ne manifestant aucune appartenance communautaire, je ne sois interpellé que par des islamiques et personne d'autres, qui m'imposent les voies publiques de circulation que je dois emprunter, leurs horaires, leurs tenues (non seulement la vue de celles qu'ils portent mais aussi les miennes), leurs aliments et même leurs impôts (par, outre la dime halal, la construction de lieux de cultes islamiques au détriment de tous les services publics municipaux laïcs et notamment aussi indispensables que des crèches, garderies, cantines scolaires, centres aérés, équipements culturels et même sportifs) jusqu'à leur religion

en me menaçant des pires tortures et actes de barbarie éternels dans l'enfer islamique, que je pourrais prendre très au sérieux si je n'étais pas un penseur aussi libre.

Je compte créer un blog laïc.

A cette occasion, RL permet-elle librement la diffusion de ses articles, en citant la source bien évidemment ?

Je pense surtout que face aux obligations diverses des travailleurs qui les empêchent de se rendre disponible pour des actions collectives simultanées, la mise à disposition de modèles de lettre d'intervention révélant une action concertée en se réclamant d'un organisme laïc serait plus efficace que des actions isolées.

J'ai découvert qu'effectivement, faute de produits charcutiers de plus en plus rares, je mangeais, voire payais, des produits hallal jusque dans les services publics d'état.

Depuis, je refuse, quitte à passer pour un complet asocial face à des gens, catholiques pratiquants y compris, qui ne me comprennent pas du tout et qui nient farouchement ainsi financer le culte islamique au motif que les produits halal seraient moins chers et bien meilleurs.

Ce n'est ni P. CLARK, que je n'ai jamais supportée, ni E. NAULLEAU, trop partial à mon goût, ni BOHRINGER, à la réflexion si limitée à son environnement immédiat choisi, qui m'ont le plus déçu, bien qu'atterré par tant d'ignorance que je n'imaginai même pas de leur part, mais L. RUQUIER, aux précautions oratoires compréhensibles dans un état où le délit, sinon le crime, d'opinion est de plus en plus poursuivi judiciairement par le ministère public et qui a au moins eu le mérite de l'inviter, mais son acharnement à considérer comme vérité personnelle des faits historiques avérés, autorisant ainsi de facto la pénalisation de la vérité historique.

L'ALPY m'a transmis immédiatement sa plaquette sur l'enseignement du fait religieux, qui m'apparaît très utile, et semble entreprendre des actions militantes plus proches de mes souhaits.

En conclusion, je trouve particulièrement regrettable que vous ne mettiez pas vos immenses talents intellectuels au service

d'un militantisme laïc, d'autant plus que la biographie de vos chroniqueurs les fait surtout apparaître comme militant d'origine.

Il suffirait peut être d'un site Internet participatif ou chacun pourrait proposer ses idées et faire part de ses connaissances à la disposition de vos lecteurs

Je sais que les « y a qu'à, faut qu'on » sont plus faciles à dire qu'à faire, mais les étudiants ou les retraités à la disponibilité plus affirmée que les travailleurs chargés de famille pourraient y trouver un moyen d'épanouissement utiles en plus des éducateurs, chercheurs ou chômeurs.

Par contre, je ne comprends pas qu'avec des écrits bien pires pour les islamiques que l'article de R. REDEKER, des caricatures dénonçant le terrorisme et la connerie islamiques, ou un enseignant informant une poignée d'élèves de la vérité historique de Mahomet, vous n'avez pas encore fait l'objet de poursuites judiciaires pénales en répétant que c'est bien non pas 1% d'islamistes mais le Coran et son prophète qui posent problème et consécutivement tous les islamiques (y compris sans doute le vieux musulman de BOHRINGER dans son bled) comme on peut le voir quotidiennement, pour peu qu'on ait un système oculaire et cerveau interprétatif non altérés, en s'immisçant de plus en plus dans l'intégralité de notre vie jusqu' à notre liberté de conscience, sinon de pensée !

**Eozen**